

HANKOOK RALLY CUP 2022

TROPHÉE OFFICIEL ET PROGRAMME DE FIDÉLITÉ
CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT OFFICIEL



PRESENTATION

Organisé au sein de la Coupe de France des Rallyes, par RS Diffusion en sa qualité de Distributeur Officiel Hankook Compétition France,

HANKOOK RALLY CUP est un Trophée Officiel associé à un Programme de Fidélité à destination de l'ensemble des clients de RS Diffusion et de son Réseau de Revendeurs Agréés Hankook Compétition, ayant la qualité de Pilote de Rallye "Moderne" pratiquant.

Le Programme HANKOOK RALLY CUP 2022 se déroule du 1er Janvier 2022 au 15 Décembre 2022.

L'accès au programme HANKOOK RALLY CUP passe par l'acquisition simultanée par le Pilote de 4 Pneumatiques de même dimension auprès du Réseau Agréé Hankook Compétition. (Liste des Revendeurs consultable sur www.hankook-rs.com)

Après validation de son inscription à la HANKOOK RALLY CUP par réponse de mail accompagnée des présentes Conditions Générales, le Pilote pourra recevoir son **Kit Équipage/Voiture** et aura accès aux avantages suivants, **d'une part** :

- 10 % de Remise Immédiate sur les 4 Pneumatiques donnant lieu à l'inscription à la Hankook Rally Cup**
- 10 % de Remise sur les commandes suivantes de pneumatiques Hankook Compétition** (à partir de 2 pneus de dimension identique à la commande d'inscription, jusqu'au 15 déc. 2022)
- Jusqu'à 25 % de Remise sur les marques CL Brakes, Motul, P1, Lazer** (jusqu'au 15 déc. 2022)
- 2 Pneumatiques Offerts aux Qualifiés à la Finale de la Coupe de France des Rallyes 2022** (Offre réservée aux "Autorisés à prendre le départ de la Finale" pour toute commande de 4 Pneumatiques de même dimension pour ledit rallye)

D'autre part, les Pilotes inscrits à la HANKOOK RALLY CUP auront accès aux Primes en Pneumatiques qui leur sont exclusivement destinées sur les Manches de la Hankook Rally Cup, ainsi qu'aux Dotations Finales. Chaque Pilote pourra remporter jusqu'à 15 Pneumatiques dans le cadre des primes distribuées sur les Manches de la Hankook Rally Cup, une fois ces 15 Pneumatiques remportés, le Pilote continuera de marquer des Points dans le cadre de la Cup et des Dotations Finales, mais ne sera plus éligible aux Primes par Manches.

PRIMES EN PNEUMATIQUES sur chacune des Manches - HANKOOK RALLY CUP (primes non cumulables) :

- Pilotes 1^{er} de Classe = 2 Pneumatiques Offerts**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 4 pneumatiques de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. Valable 3 mois après la date du gain.
- Pilotes 2^{ème} de Classe = 1 Pneumatique Offert**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 2 pneumatiques de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. Valable 3 mois après la date du gain.
- Pilote Vainqueur Scratch = 4 Pneumatiques Offerts** .

DOTATIONS FINALES - HANKOOK RALLY CUP (Cumul des Résultats des Manches / dotations non cumulables) :

Vainqueur de la Cup	Participation à 1 Rallye en RC2 (R5) au sein du Team Hankook Compétition*
2 ^{ème} de la Cup	Participation à 1 Rallye en RC4 au sein du Team Hankook Compétition*
3 ^{ème} de la Cup	Participation à 1 Rallye en RC5 au sein du Team Hankook Compétition*
4 ^{ème} et 5 ^{ème}	4 Pneumatiques Hankook Compétition
6 ^{ème} au 10 ^{ème}	2 Pneumatiques Hankook Compétition
11 ^{ème} au 15 ^{ème}	1 "Pack Hankook Compétition" (1 Sac de Sport - 1 Serviette - 1 Cagoule homologuée FIA)
1er Pilote Jeune	1er Pilote né après le 1/1/1996, ayant été au volant tout au long de la Cup (Conduite partagée exclue) : Pilote Ambassador Hankook Compétition 2023**
1 ^{ère} Pilote Féminine	1 ^{ère} Pilote Féminine, ayant été au volant tout au long de la Cup (Conduite partagée exclue) : Pilote Ambassador Hankook Compétition 2023**

OBLIGATIONS PILOTE

Pour avoir accès aux nombreux avantages proposés par le Programme HANKOOK RALLY CUP, et les maintenir durant l'intégralité du programme, le Pilote devra remplir les conditions ci-dessous. En cas de non respect de ces points énoncés, le Pilote ne sera pas maintenu au sein du programme HANKOOK RALLY CUP et ne pourra plus bénéficier des avantages de celui-ci :

- Faire l'acquisition simultanée des 4 Pneumatiques de même dimension donnant lieu à l'inscription à la Hankook Rally Cup exclusivement auprès de l'un de ses Revendeurs Agréés (Liste accessible sur www.hankook-rs.com)
- Répondre à l'email qui lui sera envoyé après sa 1ère commande pour valider son inscription au programme, l'ensemble des informations le concernant, et son acceptation entière et sans réserve des présentes Conditions Générales qui lui seront jointes dans l'email.
- Utiliser exclusivement des Pneumatiques de la Marque Hankook Compétition, dont la fourniture sera obligatoirement assurée par l'un des Revendeurs Agréés, et ce durant l'intégralité du programme.
- Utiliser systématiquement les éléments d'identification (équipage et voiture) du Kit d'identification qui lui sera fourni, et ce durant l'intégralité du programme. Le Pilote est responsable du respect de l'ensemble des éléments d'identification, en cas de besoin d'éléments complémentaires, il devra en faire lui-même la demande auprès de son Revendeur Agréé.
- Chaque Pilote devra systématiquement déclarer chacun de ses résultats sur les Manches de la Hankook Rally Cup, avant le MARDI MINUIT suivant ladite Manche. Cette déclaration devra se faire par email à l'adresse suivante : rallycup@hankook-rs.com - et devra à chaque fois indiquer les informations suivantes :
 - *Nom et Prénom du Pilote
 - *Voiture, Groupe et Classe
 - *Nom de la Manche et Résultats Scratch / Groupe / Classe
 - *Photo de la voiture sur ladite Manche stickée comme défini au Règlement Officiel durant le rallye (Pare-Chocs Avant et Arrière / Lunette Arrière)

Les commandes et les gains se feront auprès du réseau des revendeurs agréés, en précisant la date de la déclaration de résultat qui a été effectuée. La déclaration vaudra comme réclamation des Primes en Pneumatiques dans le cas où le résultat obtenu y donne bien accès.

CORRESPONDANCES

Ces Conditions Générales et l'ensemble des informations, contacts etc. sont accessibles en ligne sur www.hankook-rs.com, auprès de l'ensemble du Réseau Agréé Hankook Compétition (Liste consultable sur ce même site) et sur la Page Facebook www.facebook.com/HankookRallyCup/. De manière générale, le Pilote adressera toutes ses correspondances dans le cadre du programme HANKOOK RALLY CUP à l'adresse email suivante : rallycup@hankook-rs.com. Pour toute commande et information technique ou commerciale, le Pilote devra se rapprocher du Réseau de Revendeurs Agréés.

MENTIONS LEGALES

Ce programme s'adresse à chaque client. Chaque Remise, Prime et Dotation accordée est donc nominative et ne peut être réclamée que par le Client concerné, pour son seul et unique usage personnel. Le Pilote s'engage à se fournir en Pneumatiques de Marque Hankook Compétition, exclusivement auprès du Réseau de Distribution Agréé dont la liste est consultable sur www.hankook-rs.com. Des contrôles pourront être effectués, ainsi que sur le respect des éléments d'identification à utiliser, à tout moment, et tout au long de la saison.

L'ensemble des conditions accordées sont valables uniquement auprès du Réseau de Distribution Agréé. L'Organisateur se réserve la possibilité, à tout moment, de modifier, faire évoluer, compléter l'ensemble de ces Conditions Générales sans préavis. L'ensemble des Conditions présentées s'entend sous réserve de la disponibilité des stocks du fabricant; ces Conditions Générales sont complémentaires aux Conditions Générales de Vente et sont consultables sur www.hankook-rs.com.

Ces conditions Générales sont complétées par le Règlement Officiel HANKOOK RALLY CUP consultable dans les pages suivantes.

VISA FFSA C23 - 2022 en date du 09.12.2021

HANKOOK RALLY CUP 2022

RÈGLEMENT OFFICIEL

Article 1. Organisation

1.1. Le programme Hankook Rally Cup 2022 est organisé dans le cadre de la Coupe de France des Rallyes par la société RS Diffusion immatriculée sous le n° 529 717 290, sous la tutelle de la Fédération Française du Sport Automobile. Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, et du règlement standard des rallyes.

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation :

VISA FFSA C23 - 2022 en date du 09.12.2021

Article 2. Calendrier

2.1. La Hankook Rally Cup 2022 compte 25 rallyes et se déroulera selon le calendrier suivant. Les dates définitives seront confirmées dès l'édition du calendrier FFSA :

FEVRIER		
1- Rallye de la Côte Fleurie (N-14) par l'ASACO Pays Normand et l'Écurie Côte Fleurie, ligue Normandie (Deauville)		coef 2
2- Rallye Bordeaux Aquitaine Classic (N-33) par l'ASAC du Sud-Ouest, ligue Nouvelle Aquitaine Sud (Bordeau)		coef 2
MARS		
3- Rallye de Haute Provence (N-04) par l'ASA de Haute Provence, ligue Provence Alpes – Côte d'Azur (Manosque / Aix)		coef 2
4- Rallye des Vignes de Régnié (R-69) par l'ASA du Beaujolais, ligue Rhône Alpes (Régnié-Durette)		coef 1
AVRIL		
5- Rallye Épernay - Vins de Champagne (N/D2-51) par l'ASAC de Champagne, ligue Grand Est (Epernay)		coef 3
6- Rallye de l'Anguison (N-58) par l'ASA Nivernais Morvan et l'Écurie Corbigny Auto, ligue Bourgogne – FC (Corbigny)		coef 2
7- Rallye du Val d'Agout (N-81) par l'ASA du Vignoble Tarnais et l'Écurie Ecurie Val d'Agout Ligue Occitanie		coef 2
MAI		
8- Rallye des Routes du nord (N-59) par l'ASAC Nord de la France & Ass Rallye Mervilloise, Ligue Hauts de Fr. (Merville)		coef 2
9- Rallye de Dieppe (N/D2-76) par l'ASA Pays de Dieppe et l'Association Dieppe Rallye, ligue Normandie (Dieppe)		coef 3
10- Rallye du Saint-Émilion (N-33) par l'ASA Circuit de Mérignac et l'Écurie Ken Daten, ligue Nlle Aquitaine Sud (Bordeaux)		coef 2
11- Rallye de Savoie Chautagne (N-73) par l'ASA de Savoie et l'Écurie Blanche, ligue Auvergne Rhône Alpes (Serrières)		coef 2
12- Rallye du Val d'Orain (R-39) par l'ASA Jura et l'Écurie du Sel, ligue Bourgogne – Franche-Comté (Chaussin)		coef 1
JUIN		
13- Rallye du Gard (N-30) par l'ASA Alès, ligue Occitanie Méditerranée (Alès)		coef 2
14- Rallye des Vins de Chinon et du Véron (N-37) par l'ASACO Perche-Val de Loire & l'Écurie Rabelais, ligue Centre (Tours)		coef 2
JUILLET		
15- Rallye Bourgogne Cote Chalonnaise (N-71) par l'ASA 71, ligue Bourgogne – FC (Corbigny)		coef 2
16- Rallye Montagne Noire (N/D2-81) par l'ASA des Monts d'Autan & Écurie Montagne Noire Ligue Occitanie (Mazamet)		coef 3
17- Rallye de la Plaine (N-88) par l'ASA Mirecourt, ligue Grand Est (entre Epinal et Nancy)		coef 2
AOUT		
18- Rallye d'Autun La Chataigne (N-71) par l'ASA Morvan, ligue Bourgogne - Franche-Comté (Autun)		coef 2
19- Rallye des 12 Travaux d'Hercule (R-79) par l'ASA Augias, ligue Nlle Aquitaine Nord (Niort)		coef 1
SEPTEMBRE		
20- Rallye Picodon Dieulefit (R-26) par l'ASA Montélimar et l'Écurie Dieulefit Sport Auto, ligue Auvergne Rhone Alpes		coef 1
21- Rallye de Lisieux (N-14) par l'ASACO Pays Normand et l'Écurie Côte Fleurie, ligue Normandie (Lisieux)		coef 2
22- Rallye de la Vie (R-85) par l'ASACO Vallée de la Vie et le Poiré Sport Auto, ligue Bretagne – Pays de la Loire		coef 1
23- Rallye des Noix de Firminy (R-42) par l'ASA Ondaine, ligue Auvergne (St Etienne)		coef 1
OCTOBRE		
24- Rallye des Bauges (R-73) par l'ASA de Savoie et Sport Auto Bauges, ligue Auvergne Rhone Alpes (Les Aillons)		coef 1
NOVEMBRE		
25- Rallye Monts et Coteaux (N-69) par l'ASA du Rhone et l'OPSM, ligue Auvergne Rhone Alpes (Mornant)		coef 3

2.2. Rallyes Suppléants :

En cas d'annulation d'un ou plusieurs rallyes de ce calendrier officiel, le Comité d'Organisation Hankook Rally Cup se réserve le droit de les remplacer, ou non, par d'autres rallyes de la Coupe de France, avec l'accord préalable de la FFSA.

Par ailleurs, la FFSA, ainsi que l'organisateur, se réservent le droit de modifier ce calendrier.

Article 3. Concurrents et pilotes

3.1. Licences

3.1.1. Le programme Hankook Rally Cup 2022 est ouvert à tout pilote titulaire d'une licence FFSA en cours de validité. Les pilotes titulaires d'une licence délivrée par une ASN étrangère pourront participer aux rallyes inscrits en catégorie PEA, mais ne marqueront pas de points et ne seront éligibles ni aux Primes en Pneumatiques, ni aux Dotations Finales.

3.1.2. Ne seront pas admis à participer : voitures de catégories VH

La FFSA se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, dans le but de préserver l'esprit de la Hankook Rally Cup 2022.

3.2. Inscriptions

3.2.1. Tout pilote désirant participer à la Hankook Rally Cup 2022 devra acheter de façon simultanée, auprès de la société RS Diffusion ou de l'un de ses revendeurs agréés (liste consultable sur www.hankook-rs.com), 4 (quatre) pneumatiques de la marque Hankook Compétition de type Z215, Z205, Z210, Z213, Z221 ou Z207 de même dimension, entre le 1er janvier 2022 et le 30 novembre 2022. Dès lors son inscription est automatique, elle devient effective et définitive après sa validation par email. (Réponse à l'email envoyé par l'organisateur).

Article 4. Voitures et équipements

4.1. Voitures admises

34 Classes seront prises en compte dans le cadre de la distribution des primes en pneumatiques et des points :

GROUPES	CLASSES	TECHNIQUE - ÉLIGIBILITÉ - SPÉCIFICITÉ
F RC1	A8W	WRC 2.0T et 1.6T homologuées avant le 1er septembre 2016, (A et FA) et S2000 1.6T (RRC) [non admise en régional]
F RC2	R5/Rally2	R5 homologuée avant 31/12/19 et Ra2 homologuée à partir du 01/01/2020
	Rally2 kit	Voitures équipées du kit R4 FIA
F RGT	A7S	S2000 2.0 Atmosphérique
	RGT/FRGT	• RGT/FRGT homologuée avant 31/12/19 • RGT/FRGT homologuée à partir du 01/01/20
	GT+	• Ouvrants d'origine - mousse dans les portières - réservoir FT3 • Pneus de la liste FIA éligibles en rallye asphalté (type RGT) OBLIGATOIRES
	GT10	• Au-dessus de 2 000 cm ³ • Pneus de la liste FIA éligibles en rallye asphalté (type RGT) OBLIGATOIRES
F RC3	GT9	Jusqu'à 2 000 cm ³
	Rally3	• Ra3B (atmo de plus de 1 390 cm ³ à 1 600 cm ³ et turbo de plus de 927cm ³ à 1 067 cm ³) homologuée à partir du 01/01/2021 • Ra3C (atmo de plus de 1 600 cm ³ à 2 000 cm ³ et turbo de plus de 1 067 cm ³ à 1 333 cm ³) homologuée à partir du 01/01/2021 • Ra3D (turbo de plus de 1 333 cm ³ à 1 620 cm ³) homologuée à partir du 01/01/2021
F Rally Nat	A7K	Kit-Car au-dessus de 1 600 cm ³ et jusqu'à 2 000 cm ³
	F215	Au-dessus de 1 428 cm ³ et jusqu'à 1 785 cm ³
	F214	Au-dessus de 1 600 cm ³ et jusqu'à 2 000 cm ³
	A8	Au-dessus de 2 000 cm ³
	N4	Au-dessus de 2 000 cm ³
F RC4	R4	Cylindrée corrigée de plus de 2 000 cm ³
	Rally4	• Ra4B/R2 (atmo entre 1 390 cm ³ et 1 600 cm ³ et turbo entre 927 cm ³ et 1 067 cm ³) homologuée à partir du 01/01/2019 • Ra4C (atmo entre 1 600 cm ³ et 2 000 cm ³ et turbo entre 1 067 cm ³ et 1 333 cm ³) homologuée à partir du 01/01/2019
	R3	• R3C jusqu'à 2 000 cm ³ homologuée avant le 31/12/2019 • R3D diesel suralimenté jusqu'à 2 000 cm ³ homologuée avant le 31/12/2019 • R3T suralimenté jusqu'à 1 620 cm ³ homologuée avant le 31/12/2019
	A6K	Kit-Car, FRC, S1600 au-dessus de 1 400 cm ³ et jusqu'à 1 600 cm ³
	R2	• R2B plus de 1 400 cm ³ et jusqu'à 1 600 cm ³ homologuée avant le 31/12/2018 • R2C plus de 1 600 cm ³ et jusqu'à 2 000 cm ³ homologuée avant le 31/12/2018
	F213	Au-dessus de 1 400 cm ³ et jusqu'à 1 600 cm ³
	A7	Au-dessus de 1 600 cm ³ et jusqu'à 2 000 cm ³
	N3	Au-dessus de 1 600 cm ³ et jusqu'à 2 000 cm ³
	A6	Au-dessus de 1 400 cm ³ et jusqu'à 1 600 cm ³
	F RCS	Rally5
R2J		R2 Junior : fiche d'homologation FR2.002
FR2		FR2 : fiche d'homologation FR2.001
A5K		Kit-Car jusqu'à 1 400 cm ³
F212		Au-dessus de 1 150 cm ³ et jusqu'à 1 400 cm ³
A5		Jusqu'à 1 400 cm ³
R1		• R1A jusqu'à 1 400 cm ³ homologuée avant le 31/12/2018 • R1B plus de 1 400 cm ³ et jusqu'à 1 600 cm ³ homologuée avant le 31/12/2018
N2		Au-dessus de 1 400 cm ³ et jusqu'à 1 600 cm ³
N1		Jusqu'à 1 400 cm ³
F211		Jusqu'à 1 150 cm ³
N2Série		Au-dessus de 1 400 cm ³ et jusqu'à 1 600 cm ³

4.2. Pneumatiques

Les seuls pneumatiques autorisés en Hankook Rally Cup 2022 sont les pneumatiques de marque Hankook Compétition de type Z215, Z205, Z210, Z213, Z221 ou Z207, exclusivement acquis auprès du Réseau de Distribution Agréé Hankook Compétition dont la liste est consultable sur www.hankook-rs.com. Des contrôles seront effectués.

Article 5. Primes et dotations finales

5.2. Primes Hankook Rally Cup 2022 (primes non cumulables)

- Pilotes 1^{er} de Classe = 2 Pneumatiques Offerts**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 4 pneumatiques de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. Valable 3 mois après la date du gain.
- Pilotes 2^{ème} de Classe = 1 Pneumatique Offert**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 2 pneumatiques de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. Valable 3 mois après la date du gain.
- Pilote Vainqueur Scratch = 4 Pneumatiques Offerts** .

NotaBene1: Chaque Pilote pourra remporter jusqu'à 16 pneumatiques dans le cadre des primes distribuées sur les rallyes de la Hankook Rally Cup 2022. Une fois ces 16 pneumatiques remportés, le Pilote continuera de marquer des points dans le cadre de la Cup et des dotations finales, mais ne sera plus éligible aux primes en pneumatiques par rallye.

NotaBene2: Les Primes ne sont pas cumulables sur un rallye.

5.2. Dotations Finales Hankook Rally Cup 2022 (dotations non cumulables):

17 récompenses finales seront remises au terme de la Hankook Rally Cup

Vainqueur de la Cup	Participation à 1 Rallye en RC2 (R5) au sein du Team Hankook Compétition*
2^{ème} de la Cup	Participation à 1 Rallye en RC4 au sein du Team Hankook Compétition*
3^{ème} de la Cup	Participation à 1 Rallye en RC5 au sein du Team Hankook Compétition*
4^{ème} au 5^{ème} :	4 Pneumatiques Hankook Compétition
6^{ème} au 10^{ème} :	2 Pneumatiques Hankook Compétition
11^{ème} au 15^{ème} :	1 "Pack Hankook Compétition" (1 Sac de Sport - 1 Cagoule homologuée - 1 Serviette)
1er Pilote Jeune :	1er Pilote né après le 1/1/1996, ayant été au volant tout au long de la Cup (Conduite partagée exclue) Pilote Ambassador Hankook Compétition 2023**
1^{ère} Pilote Féminine :	1 ^{ère} Pilote Féminine, ayant été au volant tout au long de la Cup (Conduite partagée exclue) Pilote Ambassador Hankook Compétition 2023**

*Prise en charge des frais d'engagement à un Rallye Régional, mise à disposition de la voiture de course de la catégorie concernée, fourniture des pneumatiques Hankook Compétition neufs, prise en charge de l'assurance de la voiture de course, assistance par l'équipe Hankook Compétition. Franchise d'assurance à la charge du pilote. Choix du rallye et de la voiture de course par l'organisateur.

** Pilote Ambassador Hankook Compétition : comprend 1x Kit Pilote spécifique (1x combinaison, 1x kit adhésifs voiture, 1x veste), dotation en pneumatiques (2 pneus offerts par rallye en 2023, limité à 16 pneumatiques maximum), conditions privilégiées (remises) sur les tarifs 2023 Hankook Compétition, médiatisation, participation aux événements et à la promotion du programme et de la marque, etc.

Article 6. Classements

6.1. Attribution des points

Chaque rallye de la Hankook Rally Cup 2021 donnera lieu à l'attribution de points suivante :

1er de Classe	10 points
2ème de Classe	6 points
3ème de Classe	3 points

Les points attribués seront divisés par 2 si moins de 3 partants dans la classe concernée.

6.2. Coefficients appliqués

3 coefficients différents seront appliqués sur les rallyes de la Hankook Rally Cup 2021 :

- Rallyes de Catégorie 'Régionaux' : Coefficient 1
- Rallyes de Catégorie 'Nationaux' : Coefficient 2
- 4 x Rallyes « joker » de Catégorie 'Nationaux' bénéficieront d'un Coefficient 3

6.3. Classement final

Au terme de la Hankook Rally Cup 2022, en cas d'ex-aequo, sera privilégié le pilote qui aura participé au plus de manches de la Cup, puis le nombre de victoires de classe, puis le nombre de deuxième places de classe, puis le nombre de troisième places de classe. En dernier lieu, le plus jeune sera privilégié.

6.4 Déclaration des Résultats Obligatoire pour la prise en compte des Points et Primes en Pneumatiques

Chaque Pilote devra systématiquement déclarer chacun de ses résultats sur les Manches de la Hankook Rally Cup, avant le MARDI MINUIT suivant ladite Manche. Cette déclaration devra se faire par email à l'adresse suivante : rallycup@hankook-rs.com - et devra à chaque fois indiquer les informations suivantes : Nom et Prénom du Pilote / Voiture, Groupe et Classe / Nom de la Manche et Résultat / Photo de la voiture en spéciale sur ladite Manche stickée comme défini au Règlement Officiel (Pare-Chocs Avant et Arrière / Lunette Arrière)

Cette déclaration de résultat vaudra comme réclamation des Primes en Pneumatiques dans le cas où le résultat obtenu y donne bien accès.

Article 7. Publicité

Les voitures participant à la Hankook Rally Cup 2022 devront obligatoirement être identifiées conformément au plan d'identification figurant en annexe.

Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités, sous réserve qu'elles ne concernent pas des produits concurrents de ceux des partenaires officiels de la Hankook Rally Cup. En aucun cas l'identification des voitures définie par l'organisateur ne pourra être modifiée par les pilotes.

Tout pilote inscrit à la Hankook Rally Cup autorise RS Diffusion et Hankook Compétition à exploiter ses résultats, son image ainsi que celle de sa voiture de course à des fins publicitaires.

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique aux Fichiers et aux Libertés, les participants disposent à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant. Ils peuvent exercer ces droits sur simple demande adressée à : rallycup@hankook-rs.com.

Article 8. Mentions Légales

Le pilote s'engage à se fournir en pneumatiques de marque Hankook Compétition, exclusivement auprès du Réseau de Distribution Agréé dont la liste est consultable sur www.hankook-rs.com. Des contrôles seront effectués, ainsi que sur le respect des éléments d'identification à utiliser, à tout moment, et tout au long de la saison. L'organisateur se réserve le droit de modifier ces conditions. L'ensemble des conditions présentées s'entend sous réserve de la disponibilité des stocks.

ANNEXE - Éléments d'Identification et Emplacements OBLIGATOIRES

1 Kit Équipage : 1 Casquette Pilote et 1 Casquette Co-Pilote

1 Kit d'Identification Voiture de Course composé de 5 Stickers "Hankook Rally Cup" :

2 Stickers Pare-Choc Avant (29x7cm) - 2 Stickers Pare-Choc Arrière (29x7cm) - 1 Sticker Lunette Arrière (50x10cm)

À apposer obligatoirement comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



CONTACT

HANKOOK RALLY CUP

HANKOOK COMPETITION FRANCE - RS DIFFUSION

17 rue du Vercors
69960 Corbas - Lyon
Tel : +33.(0)4.72.28.48.00

Email : rallycup@hankook-rs.com
Website : www.hankook-rs.com
Facebook : www.facebook.com/HankookRallyCup/
Instagram : [#hankookrallycup](https://www.instagram.com/hankookrallycup)